

Patientes victimes de violences familiales : repérer, orienter & prise en charge adaptée en périnéologie

Une journée, soit 07 heures **en classe virtuelle**
avec Anne-Florence PLANTÉ

Formation réservée aux Masseurs-Kinésithérapeutes DE et Physiothérapeutes francophones

OBJECTIFS :

Les violences conjugales qui peuvent revêtir plusieurs formes (verbales, psychologiques, physiques, sexuelles, économiques, etc.) et constituent une véritable problématique de santé publique en France : 213 000 femmes majeures déclarent avoir été victimes de violences physiques et/ou sexuelles par leur conjoint ou ex-conjoint sur une année, 8 sur 10 déclarent avoir été également soumises à des atteintes psychologiques et/ou des agressions verbales. En 2021, 122 femmes ont été tuées par leur conjoint ou (ex)-partenaire, 25 enfants mineurs ont été tués en 2020 par l'un de leurs parents dans un contexte de violences au sein du couple. Les violences conjugales touchent tous les âges, tous les milieux sociaux, tous les territoires. Les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, les majeurs protégés... en sont souvent encore plus victimes. Ces vulnérabilités constituent un facteur de risque de subir des violences dans la mesure où la dépendance induite par ces situations peut amplifier ces violences ou être à l'origine d'actes spécifiques de violences. L'article 51 de la loi du 4 août 2014 dispose que « la formation initiale et continue des médecins, des personnels médicaux et paramédicaux, [...] comporte une formation sur les violences intrafamiliales, les violences faites aux femmes, sur les mécanismes d'emprise psychologique [...] ».

En effet, les professionnels de santé sont en première ligne puisque 25 % des femmes victimes ont consulté un médecin et 19% un psychiatre ou un psychologue. Dans le cadre d'un réseau local d'acteurs concernés (forces de l'ordre, services judiciaires, associations spécialisées d'aide aux victimes, etc.), ils ont un rôle essentiel à jouer pour faciliter le repérage et la prise en charge des victimes. Il est notamment mis en exergue par la HAS, qui a diffusé en Juin 2019 des recommandations de bonnes pratiques sur le repérage des femmes victimes de violences au sein du couple et par la loi du 30/07/2020 qui offre une nouvelle possibilité de levée du secret professionnel. Leurs mises en œuvre nécessitent une meilleure formation des professionnels de santé à repérer, prendre en charge et orienter ces victimes et, le cas échéant, les autres membres du foyer et notamment les enfants.

Notre rôle de kinésithérapeute en périnéologie nous amènera à rencontrer probablement chaque semaine, ces femmes dans différentes étapes de leur vie.

Objectifs :

- Un point fort de cette formation sera de donner les outils pour aider le kinésithérapeute en périnéologie à repérer et ajuster tant au travers du bilan que du traitement pour ces patientes plutôt complexes : savoir demander et orienter nos patientes, conduire nos traitements et surtout avoir compris notre rôle essentiel pour protéger nos patientes.
- En s'appuyant sur les dernières recherches à propos de l'impact des traumatismes dans les symptomatologies des dysfonctions pelviennes, cette formation permettra une réflexion pour des prises en charge adaptées. Il s'agira d'appréhender la prévalence et l'impact sociétal des violences familiales au sein de nos pratiques en kinésithérapie et de recourir aux bonnes pratiques et recommandations HAS, WHO et MIPROF.

PROGRAMME :

- **1 jour :** Anne-Florence PLANTÉ

09h *Accueil des participants*

09h30 - Victimologie : principes fondamentaux
- Fondements juridiques et principales infractions relatives aux violences au sein du couple
- Prévalence en France des violences familiales et agressions faites aux femmes
- Coût en santé publique
- Présentation du Grenelle
- Le confinement

10h30 - Les facteurs de risques des violences familiales - Les facteurs de risques d'homicides
- Différentes formes de violences au sein du couple et cycles des violences, féminicides
- Violences lors de la périnatalité
- Violences : reconnaître les indices de sévérité
- Mécanismes de la violence conjugale
- Phénomène de l'emprise, du psycho-traumatisme

11h15 - Conséquences physiques, psychologiques et somatiques

11h45 Repérage :

- Acquisition de réflexes pour systématiser le questionnement de l'existence des violences (Recommandations HAS, MIPROF, WHO)
- Positionnement et attitude des professionnels : modalités et techniques d'entretien/d'examen/de consultation, le professionnel de santé doit savoir : écouter, comment faire dire, ce qu'il ne faut pas faire / pas dire
- Savoir demander : les questions difficiles, comment articuler un questionnaire en respectant les victimes, avec tact et respect.
- > Film Lisa (Kit MIPROF)

12h30 *Déjeuner*

13h30 **Cas cliniques et participations actives :**

- > Information de la victime notamment sur ses droits, à chaque étape de son parcours
- > Cadre et évolutions réglementaires notamment ceux relatifs au secret professionnel
- > Signalement aux autorités
- > Etablissement d'attestation ou de certificat médical décrivant les faits relatés et les conséquences identifiées par le professionnel de santé
- > Film sur le numéro d'écoute national, le 3919.

La pratique clinique : choix des modalités de notre bilan en périnéologie

- > Témoignage et parcours d'une patiente handicapée victime de violence.

Choix des actions thérapeutiques, réagir à la dissociation ;

- > Film sur les symptômes de dissociations
- > Réflexions sur des cas cliniques

Notre devoir de thérapeute en périnéologie

- > Documentation précise lors du bilan
- > Savoir différer un examen vaginal ou rectal
- > Comment éviter la sur-victimisation et apporter des réponses thérapeutiques bénéfiques et non délétères.

17h30 Fin de la formation

METHODOLOGIES :

Méthodes pédagogiques mises en œuvre :

Le format retenu pour cette formation est le format **en classe virtuelle** nécessitant le déploiement d'outils synchrones (en temps réel) qui correspondent à des temps de contacts directs entre les intervenants et les participants mais également entre les participants eux-mêmes, de partage d'écran, de PPT, documents et vidéos, de tableaux blancs interactifs, etc...

Le formateur s'appuiera sur les différentes méthodes pédagogiques ci-dessous, employées en alternance, au fur et à mesure du déroulement de la formation :

- **Méthode participative - interrogative** : les stagiaires échangent sur leurs pratiques professionnelles, à partir de cas cliniques et des résultats des évaluations avant formation.
- **Méthode expérientielle** : modèle pédagogique centré sur l'apprenant et qui consiste, après avoir fait tomber ses croyances, à l'aider à reconstruire de nouvelles connaissances.
- **Méthode expositive** : le formateur donne son cours théorique, lors de la partie cognitive.

Afin d'optimiser la mise en œuvre de ces méthodes, les supports et matériels mis à disposition sont :

- Outil numérique synchrone (Zoom ou équivalent) pour une classe virtuelle en temps réel avec possibilité d'interaction, zone de chat, visio, partage d'écran, etc...
- Polycopié en version numérique reprenant le PPT partagé et divers documents annexes

Type d'évaluation pratiquée par l'organisme de formation :

- Évaluation des connaissances et pratique professionnelle avant la formation par QCM
- Évaluation théorique par le formateur tout au long de la formation
- Questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation

FORMATEUR :

Anne-Florence PLANTÉ

- Masseur Kinésithérapeute DE .1992
- Licence de Sciences et Sciences humaines en Physiothérapie. AHPRA PHY0001000068,2010. (BA.Sc.PT).
- Spécialisation en Uro-Gynécologie, SISMA 1992
- Titled in Women's Health, équivalent d'un Master en pelvi-périnéologie. APA, Melbourne, 2010.
- Diplôme Universitaire Aspects Biologiques et psycho-sociaux du Stress. Paris V, Paris, 2000.
- Diplôme Universitaire de Criminologie-Agréssologie, Université Paris XIII, Paris, 2001.
- Diplôme Universitaire de Gestion des crises Humaines Victimologie-Criminologie, Université Paris XIII. Paris, 2002.
- Management et leadership en management de la santé (Institut de Management Australien) deux modules validés d'un MBA, Melbourne, 2011.